

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de convocation : 22/01/2026

Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois de janvier à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (Mairie) de Camarès, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Sophie CAUMETTE, Claude CHIBAUDEL, Hélène CHICO ROS, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Jean-Louis FRANJEAU, Eric HOULES, Jean-Luc JACQUEMOND, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Claude SERS, Anne-Claire SOLIER, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Eloi ALBET, Philippe ROQUES, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Albert BOUSQUET à Jean-Claude TOUREL, Michelle FONTANILLES à Monique ALIÈS, Xavier PUECH à Claude SERS, Viviane RAMONDENC à Patrick RIVEMALE

Absents excusés : Laure BERNAT, Séverine DRESSAYRE, Jean-François ROUSSET, Bernard VIALA

Absents : Philippe GIGANON, Guy SALES

Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance

N°20260129_010

Objet : Zone d'Activités Saint-Pierre de Rebourguil – Commune de Rebourguil
Vente des parcelles ZS83 et ZS85 à la SAS Charcuterie Camille CROS

Madame la Présidente présente au Conseil Communautaire le projet d'extension du parking de la Charcuterie Camille CROS, en raison du fort développement de l'entreprise et de l'augmentation de son activité, laquelle se traduit par de nombreuses embauches.

La SCP ROQUES, géomètres experts DPLG à Saint-Affrique, a réalisé le plan de division foncière le 24 octobre 2025.

Madame la Présidente présente le plan de division foncière et explique que les parcelles nouvellement cadastrées ZS83 et ZS85, d'une superficie totale de 1 713 m² sont issues des parcelles ZS73 et ZS76.

Madame la Présidente rappelle que la demande d'avis domanial a été enregistrée par le service du Domaine de la DGFIP le 11/12/2025 et un avis simple a été rendu en date du 17/12/2025. L'avis domanial est annexé à la présente délibération.

Madame la Présidente propose de vendre les parcelles cadastrées ZS83 et ZS85 de la ZA de Saint-Pierre de Rebourguil, comme détaillé ci-dessous, à la SAS Charcuterie Camille CROS :

- Superficie totale : 1 713 m²,
- Prix de vente HORS TAXE des parcelles ZS83 et ZS85 : 4,00 € le m²
Soit $4,00 \text{ €} \times 1\,713 \text{ m}^2 = 6\,852,00 \text{ € H.T.}$
- TVA sur marge : 812,37 €,
- Prix T.T.C. de vente : 7 664,37 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** la présentation,
- **ACCEPTE** de vendre à la SAS Charcuterie Camille CROS les parcelles cadastrées ZS83 et ZS85 de la ZA de Saint-Pierre de Rebourguil d'une superficie totale de 1 713 m² au prix de 4,00 € H.T. le m²,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'acte de vente et toutes les pièces référentes au dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Monique ALIÈS



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.

Direction Générale des Finances Publiques

Le 17/12/25

Direction départementale des Finances Publiques du Tarn

Pôle d'évaluation domaniale d'Albi

Cité administrative - Bat D finances

18 avenue du maréchal Joffre

81 013 Albi cedex 9

Courriel : ddfp81.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice départementale des Finances
publiques du Tarn

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric BRELURUT

Courriel : eric.brelurut@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 05 63 49 28 33

06 21 09 11 57

Réf DS: 28200530

Réf OSE : 2025-12195-91322

à
Communauté de Communes Monts, Rance et
Rougier

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

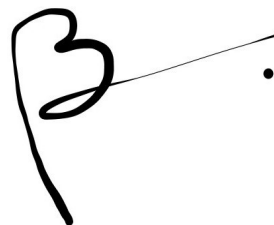
Description : deux parcelles rectangulaires d'une surface totale de 1713m² devant permettre l'agrandissement d'un parking.

Par saisine du 11/12/25, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale quant à la valeur de l'immeuble non bâti situé Zone d'Activité Saint-Pierre de Rebourguil 12400 Rebourguil, décrit ci-dessus.

En l'absence d'informations plus précises, **cet ensemble immobilier peut être évalué à 6900 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.**

Le présent avis est valable 24 mois.

Pour la Directrice et par délégation,



Eric BRELURUT
inspecteur des Finances Publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.